

Programme : Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le contexte des changements climatiques (AGIR-Eau)

*Projet : Capacitation des acteurs pour une meilleure gestion des
ressources en eau dans un contexte de changement climatique*
Phase II

**Mission portant « Accompagnement dans le montage des projets-
Appuis méthodologiques, informations, conseils et mise en relation
des porteurs de projets avec les mécanismes financiers »**

Termes de référence

Secrétariat Exécutif PNE-Bénin

Décembre 2024

Table des matières

Table des matières

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
2. OBJECTIFS POURSUIVIS	4
3. RESULTATS ATTENDUS.....	5
4. PRINCIPALES TACHES	5
5. LIVRABLES ATTENDUS.....	5
6. CONTROLE ET SUIVI	6
7. DUREE DE LA MISSION	6
8. PROFIL DE L'EXPERTISE RECHERCHEE.....	6

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Bénin, à l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne, est confronté à la variabilité et aux changements du climat. Plusieurs secteurs d'activités sont d'ores et déjà affectés par le changement climatique et il y a aujourd'hui une nécessité urgente de coordonner les actions d'adaptation et de renforcement de la résilience tant des communautés locales que de leurs moyens d'existence à travers une approche cohérente.

La situation globale peut être améliorée de façon pérenne par l'appui à l'établissement de normes et standards de gestion des ressources naturelles, et notamment par la mise en place de mesures de gestion intégrée résilientes au climat. A ce titre, l'engagement des populations et autorités locales concernées dans le domaine de la gestion des ressources en eau, tout comme l'acquisition du savoir-faire technique et de savoir-être par les principaux acteurs sont indispensables pour assurer une meilleure gestion des ressources en eau dans le contexte des changements climatiques.

La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), l'approche principale de gestion de l'eau au Bénin est opérationnalisée, notamment à travers le Plan d'Actions Nationale de GIRE (PANGIRE). Ce plan d'actions prévoit à travers l'objectif N°3 de i) rendre opérationnel le cadre de gestion intégrée des ressources en eau dans les bassins hydrographiques et promouvoir la valorisation de l'eau ; ii) renforcer les capacités des acteurs et de mettre en œuvre des initiatives de démonstration de la GIRE prenant en compte les questions liées à la mobilisation et la valorisation de l'eau.

Ainsi, le programme AGIR- Eau s'inscrit dans la démarche de relever, dans le secteur de l'eau au Bénin, de nombreux défis à savoir :

- l'intégration des thématiques de la gestion des eaux usées, de genre et des changements climatiques au Plan d'Action National de Gestion Intégrée des ressources en Eau (PANGIRE) ;
- la généralisation du système d'alerte précoce pour une meilleure maîtrise des conséquences des inondations et des autres risques climatiques ;
- la professionnalisation du secteur des boues de vidanges afin d'assurer une réutilisation hygiénique et en toute sécurité des sous-produits.

L'objectif global du programme AGIR- Eau est « La gestion intégrée des ressources en eau dans le contexte du changement climatique est améliorée ». Le programme est structuré en quatre (4) champs d'actions à savoir : Politique et Stratégie, GIRE, Gestion des eaux usées et GIRE SAP.

Les actions à mener dans le champ GIRE nécessite au préalable la maîtrise de certains outils et approches par l'ensemble des acteurs du programme à tous les niveaux. Pour répondre aux divers besoins en renforcement des capacités en GIRE exprimés par les principales parties prenantes au cours du processus de planification du Programme, le PNE- Bénin appuie ledit programme à travers la mise en œuvre du projet de « **Capacitation des acteurs pour une meilleure gestion des ressources en eau dans un contexte de changement climatique** ». Le projet est structuré autour de trois (03) principaux thèmes :

Thème 1 : Bonne gouvernance et Gestion intégrée des ressources en eau ;

Thème 2 : Renforcement des capacités des OSC membres de la Plateforme des OSC du Bassin du Mono ;

Thème 3 : Développement des initiatives locales de gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins du Mono, du Niger et de la Volta.

Pour une meilleure gestion des ressources en eau avec la prise en compte des spécificités de toutes les couches sociales face aux effets des changements climatiques, il importe d'impliquer tous les acteurs institutionnels à tous les niveaux dans l'élaboration des plans locaux de gestion de l'eau et la mobilisation de ressources pour résoudre les problèmes GIRE au niveau local. Les plans de développement communaux et/ou locaux comportent très peu de projets de gestion des ressources en eau et les principaux organes locaux de gestion de l'eau existant peinent également à mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de mesures GIRE locales. Ainsi, dans le cadre du développement du thème 3 de la présente phase du projet, trois étapes clés sont envisagées.

Il s'agit en un premier temps, de sélectionner une liste d'initiatives locales de gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins du Mono, du Niger et de la Volta. Ces initiatives locales seront portées par les communes, les Organisations de la société civile (OSC) ou des sociétés privées et devront intégrer l'accompagnement des organes locaux de gestion de l'Eau tels que les comités de l'Eau.

En un deuxième temps, un appui technique sera donné aux communes, Organisations de la société civile (OSC) ou des sociétés privées dont les initiatives seront retenues par un comité ad'hoc en charge de la sélection des idées de projets à fort potentiel d'impact. Cet appui permettra de disposer de documents de projets bancables qui pourront être soumis à des mécanismes ou organismes de financement pour la réalisation desdites initiatives. Par ailleurs, une synergie d'action sera développée avec le Réseau d'information d'échanges et d'appui aux acteurs du secteur Eau, Hygiène, Assainissement et GIRE (REAGIRE) afin de pouvoir d'une part renforcer les capacités des porteurs de projets sélectionnés et appuyer la facilitation de la mise en relation avec des organismes de financement.

Au terme du processus, le PNE Bénin accompagnera la mise en relation des projets élaborés avec les principaux mécanismes de financement disponibles.

Le projet est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national et principalement dans les bassins hydrographiques d'intervention (Pendjari, Mékrou et Mono) du programme AGIR-Eau.

Les présents termes de références sont élaborés pour préciser les objectifs de la mission, les résultats attendus ainsi que le profil du (de) consultant(e) recherché(e) pour conduire la mission.

2. OBJECTIFS POURSUIVIS

L'objectif principal de la mission est d'accompagner le montage de projets locaux de gestion intégrée des ressources en eau prenant en compte les spécificités de toutes les couches sociales dans les processus visant la résilience climatique à travers la GIRE.

De façon spécifique, il s'agira de :

- étudier les initiatives innovantes proposées par les communes, les OSC ou les sociétés privées;

- faire un accompagnement aux trois meilleurs porteurs de projet pour le montage de leur projet ;
- identifier au moins deux mécanismes de financements potentiels pertinents pour les trois projets innovants ;
- capitaliser l'expérience dans la perspective de sa réplcation.

3. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de l'étude, les résultats suivants sont attendus :

- les documents de projet des porteurs d'idées innovantes sont disponibles ;
- au moins deux mécanismes de financements potentiels pertinents pour les trois meilleures idées de projets innovants sont identifiés ;
- le processus d'accompagnement pour le montage de trois projets locaux GIRE est documenté et capitalisé.

4. PRINCIPALES TACHES

Sous la responsabilité du Secrétaire Exécutif du PNE-Bénin, le Consultant aura à mener les tâches et responsabilités spécifiques suivantes :

- 1) collaborer avec le comité ad'hoc mis en place pour conduire le processus ;
- 2) analyser les six (6) idées de projet retenues par le comité ad'hoc et proposer sur la base de critères objectifs les trois ayant un fort potentiel d'impact ;
- 3) appuyer la réalisation d'une revue documentaire sur les thématiques des trois meilleures idées de projet pour mieux documenter les problématiques traitées ;
- 4) faire un état des lieux des mécanismes et/ou organismes de financement potentiels pour les trois meilleures idées de projets ;
- 5) identifier les deux mécanismes et/ou organismes les plus adaptés aux trois projets ;
- 6) identifier les besoins spécifiques pour l'élaboration et la finalisation des documents de projets ;
- 7) proposer un programme d'encadrement adapté aux trois meilleures idées de projet innovants pour l'élaboration et la finalisation des documents de projets ;
- 8) assurer la mise en œuvre du programme d'encadrement notamment à l'aide d'outils de communication électronique devant faciliter un encadrement à distance ;
- 9) appuyer et suivre les cadres des communes, des Organisations de la société civile (OSC) ou des sociétés privées , en charge de l'élaboration des documents de projets des trois meilleures idées suivant les canevas de soumission d'au moins deux mécanismes de financements potentiels pertinents ;
- 10) documenter l'ensemble du processus d'accompagnement et évaluer l'expérience.
- 11) présenter les résultats de la mission (documents de projets et rapport de mission) lors d'un atelier technique de validation ;
- 12) finaliser les documents de projets et le rapport de la mission.

5. LIVRABLES ATTENDUS

Les principaux livrables attendus du (de la) Consultant(e) sont énumérés ci-dessous :

- une note méthodologique détaillée d'exécution de la mission à valider au cours d'une séance de cadrage méthodologique
- un rapport de démarrage présentant l'analyse des idées de projets proposées et le programme d'encadrement adapté ;
- les rapports des sessions de formations et/ou d'encadrement techniques aux cadres des communes, des Organisations de la société civile (OSC) ou des sociétés privées , en charge de l'élaboration des documents de projets ;
- les documents de projets des trois meilleures idées suivant les canevas de soumission d'au moins deux mécanismes de financements potentiels pertinents, ils seront amendés et validés par les acteurs du projet ;
- un rapport provisoire de la mission en versions papier, en trois (3) exemplaires et numérique sur support CDRom ou USB. Il sera amendé et validé par les acteurs du projet ;
- un rapport final de la mission en versions papier, en trois (3) exemplaires physiques et numérique sur support CDRom ou USB après la prise en compte des observations des acteurs sur le rapport provisoire.

Chaque livrable devra être élaboré en version provisoire puis finale prenant en compte les contributions et amendements des principales parties prenantes.

Le (la) Consultant(e) devra en outre :

- prendre en compte les commentaires du Secrétariat Exécutif du PNE-Bénin et de la coordination du programme AGIR- Eau dans les versions provisoires de chaque livrable de manière itérative, jusqu'à l'approbation des versions finales ;
- travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat Exécutif du PNE-Bénin et de la coordination du programme AGIR-Eau sur toute la durée de la mission ;
- veiller au respect scrupuleux du calendrier d'exécution de la mission.

6. CONTROLE ET SUIVI

Le (la) Consultant(e) rendra compte au Secrétaire Exécutif du PNE-Bénin, qui assure la supervision générale de la mission et travaillera en étroite collaboration avec l'Assistant Technique Chargé du Projet.

7. DUREE DE LA MISSION

La mission engagera **20 hommes/jours** tel que détaillé dans le cadre du devis annexé aux présents TDRS, et étalés sur une période de **trois (03) mois**.

8. PROFIL DE L'EXPERTISE RECHERCHEE

La mission sera exécutée par un consultant individuel ayant le profil suivant :

- avoir le niveau BAC+5 au moins dans les domaines de l'Eau, de l'Environnement, de l'Agronomie, de la Géographie, de la Sociologie ou équivalent;
- avoir une bonne connaissance du cadre juridico-institutionnel de la gestion intégrée des ressources en eau au Bénin,
- avoir des compétences et expériences avérées en matière de montage et soumission à des mécanismes ou organismes de financement des projets relatifs à l'eau/environnement et au Climat.
- avoir au moins des expériences en matière d'accompagnement technique au montage de projets et le prouver;
- avoir de l'expérience avérée en matière de formation ou d'encadrement à distance et le prouver ;
- avoir de solides compétences en pédagogie, le sens de l'analyse et de la synthèse,
- avoir des aptitudes communicationnelles et organisationnelles avérées,
- justifier d'au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles en matière de gestion intégrée des ressources en Eau, des changements climatiques et du Genre .